

canal D

Une action de développement par la communication

Bimensuel d'informations et de communication

N°082 du 17 Décembre 2020

PRIX 250F

TOGO / ELECTIONS RÉGIONALE DE 2021 :

L'opposition pourrait-elle tirer son épingle du jeu ?



POLITIQUE P.3

ALTERNANCE POLITIQUE : Gerry Taama n'y crois plus



Gerry TAAMA, leader du NET

FISCALITÉ P.6

RAPPROCHER L'ADMINISTRATION

FISCALE DES POPULATIONS :

L'OTR inaugure le bureau préfectoral des impôts de Kpalimé



Coupure du ruban symbolique

PLANIFICATION P.2

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT :

Le Togo lance son 5e recensement général de la population et de l'habitat



Echange de documents après la signature.

POLITIQUE P.7

La démocratie recule-t-elle en Afrique ?



ELECTION AU CNO-TOGO :

Wona Germain annoncé favori du duel de titan face à Déladem Akpaki



P.5

Rak Consulting and Performances Présente

LIYEPLIMAL BUSINESS CONFERENCE AU TOGO

SAMEDI

26

Décembre 2020

Thème: METHODES AVANCÉES DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET DE LA MOTIVATION POUR PASSER D'UN SPECTATEUR NON ENGAGÉ A CRYPTO-INVESTISSEUR MILLIONNAIRE CHEZ GIT

Lieu: Agora Senghor

Réservation: 00228 90 16 16 70 / 96 27 72 72 Pass: 5000FCFA

RAPPROCHER L'ADMINISTRATION FISCALE DES POPULATIONS :

L'OTR inaugure le bureau préfectoral des impôts de Kpalimé

Le commissaire général de l'Office togolais de recettes (OTR), Philippe Kokou Tchodie, a inauguré le mercredi 09 décembre dernier le bâtiment du bureau préfectoral des impôts de Kpalimé en présence des autorités locales et des opérateurs économiques de la localité.

de l'Office à être en permanence à l'écoute de ses partenaires que sont les populations et plus particulièrement les opérateurs économiques", a indiqué M. Tchodié.

Cette démarche du gouvernement s'inscrit dans la politique de rapprochement de l'administration fiscale des administrés, qui se traduit depuis quelques mois par l'implantation des bureaux préfectoraux de l'OTR dans nombre de localités de notre pays.



Une vue de la bâtisse



Coupure du ruban symbolique

Ce joyau inauguré s'inscrit dans la dynamique des réformes de l'administration fiscale entamée par le gouvernement togolais depuis

quelques années. Ce bureau préfectoral des impôts qui matérialise la présence de l'Office à Kpalimé, symbolise l'engagement

CD

OAPI :

Le Togo se dote d'un centre de documentation en propriété intellectuelle

Le Togo dispose désormais d'un Centre de documentation en propriété intellectuelle (CDPI). Ce centre a été inauguré le vendredi 04 décembre 2020, par Denis L. Bohoussou, directeur général de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), en présence du secrétaire général du ministère chargé du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, M. Abé Talime.

ments".

Se félicitant de la mise en place de ce centre dans notre pays, le secrétaire général Abé Talime du ministère chargé du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, a déclaré que de l'OAPI veut marquer sa volonté de " susciter la participation au développement économique des Etats-membres à travers la promotion de l'innovation technologique, de la créativité et de l'exploitation des actifs de propriété intellectuelle".

Pour rappel, cette inauguration a lieu quelques jours après que le Togo ait ratifié l'accord de Bangui, qui institue l'OAPI. Elle survient en marge de la réunion des ministres en charge de l'industrie, des 17 pays membres de l'organisation, qui s'est tenue le mardi 08 décembre, à Lomé.

Francis Parreira



Le bâtiment bflambant neuf



Coupure du ruban symbolique

Financés par l'organisation à vocation panafricaine, à hauteur de 500 millions de F CFA, les travaux de construction du centre de documentation ont été réalisés par l'entreprise CECO-BTP. Le suivi et le contrôle des conformités architecturales ont été assurés par les entreprises ARCHIMODE et le bureau de contrôle APAM.

d'environ 900 m2, situé à côté de la pharmacie de la cité OUA et de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le centre CDPI est abrité dans un immeuble de bureaux avec un rez-de-chaussée et deux étages. La bâtisse compte au total 14 salles constituées des bureaux administratifs, des salles de réunions et de formations

documentation en propriété intellectuelle vise notamment à offrir au public (chercheurs, opérateurs économiques et étudiants) les ressources nécessaires en matière de propriété intellectuelle et de protection des œuvres de l'esprit, que ce soit dans le domaine artistique, scientifique ou technique (brevets d'invention, marques, dessins et modèles industriels, cartes etc...)

A l'occasion, le directeur général de l'OAPI, Denis Bohoussou, s'est réjoui de la construction de ce joyau qui rentre dans la droite ligne des objectifs de son institution qui prend le soin de construire dans ses États membres des centres de documentation car selon lui " c'est l'information qui crée la valeur ajoutée et cette valeur ajoutée est disponible dans les brevets d'engage-

TOGO / ELECTIONS REGIONALES DE 2021 :

L'opposition pourrait-elle tirer son épingle du jeu ?

Le processus de décentralisation poursuit son bonhomme de chemin. Après la tenue de l'élections des conseillers municipaux des 30 juin et 15 août 2019, suivie de l'élection des maires, le Togo s'apprête à franchir une nouvelle étape, avec l'organisation l'année prochaine des toutes premières élections régionales qui dégageront les conseillers régionaux. La tenue de ces consultations est l'une des conséquences de la nouvelle loi sur la décentralisation et les libertés locales, adoptée le 25 juin 2019.

En effet depuis cette date, les 05 régions du pays sont non seulement passées au rang de collectivités territoriales au même titre que les communes, mais aussi désormais définies comme des " personnes morales de droit public dotées de l'autonomie financière ". Ces élections régionales permettront aux populations de choisir des conseillers régionaux, qui constitueront les différents organes des régions.

Selon l'article 236 de la loi portant décentralisation et liberté locales, le nombre de conseillers par région est fixé à vingt et un (21) pour les régions dont la population est inférieure ou égale à 1.000.000 habitants, trente un (31) pour les régions dont la population est comprise entre 1.000.001 et 1.500.000 habitants et quarante un (41) pour les régions dont la population est supérieure à 1 500 000 habitants.

Ces élections régionales sont nécessaires pour constituer le collège élec-



Le ministre Payadowa Boukpassi

toral qui aura la charge d'élire les deux-tiers (2/3) des sénateurs. Ces sénateurs à leur tour choisiront les deux juges manquants de la cour constitutionnelle.

C'est donc pour planifier ces élections et avoir des propositions constructives de toutes parts qu'une réunion d'échange s'est tenue le lundi 14 décembre, avec autour du ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, Payadowa Boukpassi, les responsables et représentants d'une vingtaine de formations politiques ayant pris part à l'une au moins des trois dernières élections tenues au Togo notamment les législatives de 2018, les locales de 2019 et la présidentielle de 2020. Aux côtés du ministre d'Etat, se trouvait le ministre délégué Edjeba Essomanam, auprès du ministre d'Etat en charge du développement des territoires.

Dans le camp du parti au pouvoir Union pour la République (UNIR) règne la sérénité totale, à en croire Atcholé Aklesso, le secrétaire exécutif du parti. Selon lui, " le parti Unir se tient prêt à aller à ces élections ", tout en poursuivant " Nous avons senti une

quête permanente du gouvernement, de la part du Président de la République à rechercher l'inclusion, l'adhésion et le vivre ensemble qui constituent le soubassement même de la démocratie. Parce que notre pays le Togo a organisé des élections qui n'ont connu aucun incident, aucun problème, en passant au maître dans l'organisation d'élections pacifiques dans la sous-région ".

Les préalables au rendez-vous

Le son de cloche n'est pas le même du côté de l'opposition togolaise qui, en l'absence des partis membres de la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK) ayant boycotté la rencontre, espère beaucoup plus qu'une invitation. La question des préalables s'est encore invitée au menu des débats comme le confirme Patrick Lawson, représentant le parti Alliance nationale pour le changement (ANC) : " Nous ne participerons pas à des élections s'il n'y a pas des discussions préalables pour assainir le cadre électoral, pour assainir le climat politique ".

Pour le Comité d'action pour le renouveau (CAR) en passant par les Forces

démocratiques de la République (FDR) l'on estime que le climat politique est assez tendu avec l'arrestation des membres de la DMK, en l'occurrence Mme Brigitte Kafui Adjamagbo et Gérard Djossou toujours en garde à vue. Pour Me Dodzi Apévon, le cadre électoral doit être définitivement assaini pour clore le sempiternel débat des élections au Togo qui débouchent sur des crises à répétitions.

Qu'est-ce qui va changer ?

Si la question du boycott de ces élections n'est plus à l'ordre du jour, les uns et les autres ayant tiré conséquences de cette position alambiquée et ambiguë, la question qui taraude l'esprit des plus avertis, est celle de savoir si l'opposition togolaise dispose-t-elle de toutes les capacités pour ces échéances à venir ? Où sera-t-elle encore au rendez-vous de la figuration ?

Avec plusieurs partis de l'opposition ne représentant plus que l'ombre d'eux-mêmes, y a-t-il encore un espoir à nourrir? La DMK presque décapitée avec son leader réfugié dans un hypothétique champs de maïs, le parti orange d'un Jean-Pierre Fabre esseulé qui a réalisé un score mythique à la présidentielle de 2020 sur les traces des cendres de

l'Union des forces pour le changement (UFC), l'horizon n'est pas encore dégagée pour une opposition qui brille toujours par des guéguerres internes et les estocades que se livrent tant les leaders et militants sur les réseaux sociaux offrant ainsi un boulevard doré au parti au pouvoir qui n'est pas prêt à lâcher la moindre parcelle qui s'offre à lui permettre de garder une hégémonie au niveau de toutes les sphères de décisions politiques et d'orientation.

Nathanael Olympio, quant-à lui, ne voit aucune opportunité à travers ces élections régionales. " Réduire la démocratie qui nous manque tant à une simple question électorale, c'est mettre en péril tous ses autres attributs : liberté, droits fondamentaux des citoyens, droit de manifester, de contester les résultats électoraux, droit de s'opposer, garantie de ne pas être mis en prison pour ses opinions.(...) Êtes-vous en mesure de jouir de bonnes élections lorsque des textes iniques interdisent toute expression populaire, fut-elle pacifique ? Êtes-vous prêts à supporter une campagne électorale corsetée où les lieux de meetings vous sont acceptés ou interdits selon les humeurs du dictateur ? ", interroge l'opposant togolais, selon qui, sans véritables réformes, ce sera un nouveau marché de dupes.

Alors, dans un tel contexte, si les choses ne bougent pas, il est fort à parier que les élections régionales de 2021 ne seront que du bis repetita.

Jean Legrand

canal D
Une action de développement par la communication

Récépissé N° 0469/21/01/13
Edité par CANAL D GROUP
RCCM N°TG-LOM 2016 B 1587
02BP 20370 Lomé 02 Lomé Cité
Tel : (00228) 91 42 55 00/
98 67 08 37

Email : journalcanal.d@gmail.com
Casier Maison de la Presse : N°19
Siège: Agoè-Assiyéyé, Von face à la micro finance COCEC (station Yat&Co), en face de l'EPL Salomon.

Directeur de Publication
POLORIGNI Jean Legrand

Rédaction
Etienne Pamessam, Francis Parreira, A. Lèmou

Infographie :
Canal D Communication

Imprimerie: SDR

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

INFO CORONAVIRUS

Pour toute information contactez le numéro vert

111
Appel Gratuit 24h/24 7 Jours sur 7

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT :

Le Togo lance son 5e recensement général de la population et de l'habitat

Conformément à la périodicité décennale des recensements généraux de population et de l'habitat préconisée par les Nations Unies, le Togo renouvelle l'exercice après celui réalisé en 2010. Le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya et la représentante du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), Mme Josiane Yaguibou ont signé mardi dernier à Lomé, le document de projet du 5ème recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5), qui marque solennellement le lancement des opérations. Etait également à la cérémonie officielle de lancement, le ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, Payadowa Boukpepsi.

Indispensable outil de planification, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement, ce recensement intervient à un moment crucial, où le pays a centré ses priorités sur la mise en œuvre de plusieurs plans et priorités, parmi lesquels le Plan national de développement (PND) et la nouvelle feuille de route gouvernementale.

Le RGPH-5 est une opération de grande envergure qui va contribuer, d'une manière générale, à l'actualisation de l'effectif de la population, à la mise en place d'un système d'information géographique intégrant les infrastructures socio-collectives de base, à une meilleure appréciation de l'évolution des tendances démographiques du pays, à l'élaboration ainsi

qu'au suivi et à l'évaluation des plans et programmes de développement économique et social.

A l'issue de ce recensement, différents produits sont attendus en l'occurrence une série de résultats détaillés et désagrégés des caractéristiques de la population et de l'habitat ; des cartes des communes, des cantons et croquis des grands villages ; un systè-



Signature du protocole d'accord

me d'information géographique prenant en compte le fichier village et lieux habités et intégrant les infrastructures socio collectives de base pouvant servir d'outils d'aide à la décision dans le processus de décentralisation et de l'aménagement du territoire ; un Atlas démographiques ; des résultats d'analyses thématiques et des données communautaires.

" Le RGPH-5 permettra de connaître la situation

sociale de la population, y compris celle des populations vulnérables, notamment les personnes vivant avec un handicap, les orphelins, les enfants, les personnes âgées et les femmes à des niveaux géographiquement désagrégés. Les caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie de la population et les différents mouvements de la population seront également appréciés ", a déclaré Sani Yaya, précisant que " les résultats sont attendus par le gouvernement pour servir d'aide à la décision en matière de développement".

La représentante du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), Mme Josiane Yaguibou, a pour sa part salué la " volonté politique et la détermination des plus hautes autorités du pays, de se donner les moyens pour être en mesure de répondre efficacement à ses besoins de données en lançant son 5ème RGPH dix ans après celui de 2010 ".

Mis en œuvre grâce à l'UNFPA (qui est le chef de file des partenaires techniques et financiers), le 5ème recensement qui se fait avec la spécificité de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication coûtera au total 8,6 milliards FCFA et s'étalera sur les trois prochaines années.

A ce jour, 40% du budget ont été mobilisés.

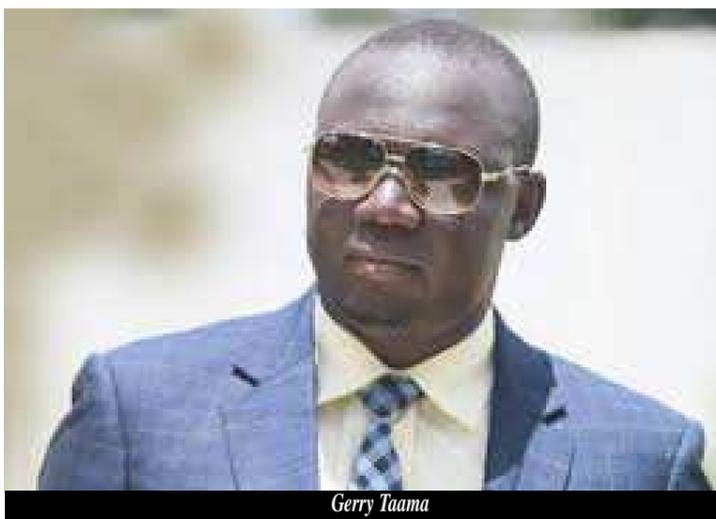
ALTERNANCE POLITIQUE :

Gerry Taama n'y crois plus

Présent à la rencontre du lundi dernier entre le ministre de l'administration territoriale et du développement des territoires et les leaders des formations politiques concernant les élections régionales de 2021, le leader du Nouvelle Engagement Togolais (net), Gerry Taama a donné dans la langue de bois son avis sur la question à travers une publication sur sa page facebook. Lecture...

Aujourd'hui l'opposition togolaise se présentera à toutes les élections avec la position la plus désastreuse possible. Nous avons perdu la bataille de l'opinion avec nos bisbilles internes, et surtout, tous les leaders actuels sont ruinés. J'ai connu tous ces présidents de partis depuis une dizaine d'années, ils ne sont aujourd'hui que l'ombre d'eux-mêmes. Faire la politique sur ses ressources propres est une hérésie intellectuelle. Et c'est malheureusement ce qui a cour au Togo. N'oublions pas les terribles résultats des élections locales. Unir a pris plus de 80% des suffrages, le reste étant partagé entre les partis politiques et les indépendants.

Il faut tout remettre à plat, tout reprendre à zéro, réorganiser l'opposition togolaise, faire un reset du logiciel politique. Il faut de nouvelles personnes, de nouveaux acteurs. Même nous autres, pourtant plus jeunes, nous sommes rouillés. Comme tous les autres leaders politiques, c'est des centaines de millions de francs investis (gratuitement) depuis des années. Tout le patrimoine personnel a été dilapidé. Nous sommes tous vannés. La vérité est que les perspectives sont plutôt sombres. Si les leaders de première et de seconde génération (ceux de la conférence nationale et nous 20 ans plus tard) se sont fait remarquer par leur capacité à financer leurs



Gerry Taama

partis, ceux de la troisième génération sont plutôt réservés sur cet aspect. Soit parce qu'ils n'ont pas de ressources (un président de parti d'opposition dépense en moyenne entre 1 et 5 millions par mois pour son parti) soit ils sont plus prudents (ils ont vu les aînés se casser les dents) Une seule petite porte reste ouverte. La mobilisation par les réseaux sociaux. Pour le moment, c'est encore trop tôt, car les coûts de connexion sont élevés par rapport au pouvoir d'achat moyen du togolais. Dans une dizaine d'années, un jeune leader politique peut créer la surprise en compensant sa faibles-

se financière par une mobilisation des masses sur les médias sociaux. Il faudra qu'il soit très pragmatique, charismatique et progressiste. Il devrait avoir dans la quarantaine et rassurer tout le monde. Lui par contre aura une chance de réaliser ce qui paraît aujourd'hui impossible, à savoir l'alternance politique.

Nous autres, nous tous qui étions dans cette salle, même vivants, nous appartenons déjà au musée politique de notre pays. C'est tragique mais c'est la vérité.

Politique autrement.

Gerry

FP

ELECTION AU CNO-TOGO :

Wona Germain annoncé favori du duel de titan face à Déladem Akpaki

Après la crise qui a secoué le comité national olympique du Togo (Cno-Togo), ses membres se retrouvent le 19 décembre prochain pour procéder au renouvellement de leur instance dirigeante, afin de ramener la normalité dans la maison. Deux candidats en lice, tous deux membres du bureau sortant en l'occurrence, Germain Wona et Déladem Akpaki respectivement conseiller et secrétaire général de l'institution.

Wona, un homme de réseau

Wona Germain, qualifié d'homme de la situation par ses supports et réputé homme de réseau, part favori de ce duel de titan. Pétri d'une grande expérience dans le monde du sport, l'homme a été ancien président du football club d'Agaza avec à la clé un award de meilleur président de club, ancien président de la fédération nationale de basketball du Togo (fnbt), membre d'honneur de plusieurs fédérations, président de la commission marketing et sponsoring du cno-Togo entre 2006 et 2008, ancien conseiller du ministre des sports et des loisirs du Togo et chevalier de l'ordre national du Mono.

Son entourage parle d'un homme très discret, humble, affable et patient qui apaisait les réunions sans issue au cours de la mandature du bureau sortant, à en croire les témoignages. Sa générosité fait de lui quelqu'un qui n'hésite pas à mettre la main à la poche tant qu'il s'agisse de l'intérêt national tant son amour pour son pays est débordant.

A titre d'exemple, c'est lui qui a de sa poche honoré les frais d'organisation de la fnbt à la fédération internationale de Basketball permettant à notre pays d'abriter les deux premières éditions de la coupe d'Afrique des nations de basketball du trois contre trois. " Grand artisan du centre Olympe



Germain Wona

Déladem Akpaki

Africa, la quote-part de l'Etat togolais pour la construction du musée olympique du cno-Togo a été remis par monsieur Wona Germain ", nous confie un de ses proches collaborateurs, qui précise à l'occasion que nombre de fédérations ont bénéficié des largesses de l'homme en matière d'équipements.

Entouré de grosses pointures du sport togolais comme Romain

Tagba, président de la fédération togolaise de tennis, André Bivaina Goungou, président de la fédération nationale de Basketball du Togo, Bernard Walla, président de la fédération togolaise de lutte, Frank Klutsè de la fédération togolaise de Taekwondo, Emmanuel Ramanou, vice-président du bureau sortant, pour ne citer que ceux-ci, Wona Germain nourrit une vision nouvelle pour

le prochain mandat s'il est élu.

L'homme ambitionne de promouvoir une bonne gouvernance pour l'institution à travers une révision profonde des textes du cno-Togo, une gestion transparente des finances, une collaboration plus étroite avec toutes les fédérations nationales sportives, un accompagnement plus accrue des athlètes grâce aux bourses et stages etc...

S'il possède un carnet d'adresses riche et varié, cela pourrait-il suffire face à son challenger Deladem Akpaki qui semble imperturbable?

Akpaki, un challenger serein

L'actuel président de

la fédération togolaise de judo, et secrétaire général du comité national olympique du Togo se distingue par sa discipline et sa rigueur.

Officier de l'ordre du Mérite et chef d'entreprise, il a toujours prouvé son amour pour le Judo à travers de nombreuses initiatives. Favorable à une tête à tête avec son adversaire qui n'a pas encore eu lieu, il semble dégager une assurance et une sérénité qui pourront lui être avantageux pour l'élection.

Egalement au nombre de ses soutiens de taille, il peut aussi compter sur le col Guy Akpovy, président de la fédération togolaise de football présent dans son escarcelle. Si tout comme son alter ego, il est dans un intense lobbying, personne ne peut prédire qui sortira vainqueur de ce duel inédit au soir du 19 décembre 2020. Que le meilleur gagne !

JL

ENTREPRENEURIAT :

Tanko Timati et Chocotogo, deux fleurons de l'agro-industrie togolaise reçoivent un appui financier suisse

Tanko Timati, promoteur de la purée de tomates fraîches, et Chocotogo spécialisé dans la production du chocolat 100% made in Togo vont bénéficier d'un don de la Fédération genevoise de coopération (FGC) pour booster leurs activités.



Eric Agbokou de Chocotogo (à droite)

Les deux fleurons de l'agro-industrie, des success stories de l'entrepreneuriat togolais, vont ainsi faire partie de la cohorte des entreprises identifiées par la

FGC comme à fort potentiel de développement.

L'appui de la FGC, destiné à donner de l'élan à la transformation agro-industrielle, va

être débloqué en faveur des deux entreprises alors que les autorités misent sur la transformation agro-industrielle pour relancer le secteur qui est le

principal pourvoyeur d'emplois. Le secteur agricole crédité d'une contribution de 40% au Produit intérieur brut (PIB), a contribué à créer plus de 200 000 emplois en 2019.

Le don s'intègre dans les actions de solidarité internationale de la FGC, partenaire de choix de plusieurs collectivités publiques de la métropole suisse qui se tournent vers la coopération au développement Nord-Sud.

Source : togofirst.com

CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

La BOAD compte déployer plus de 380 MW d'énergie propre d'ici 2025

Afin de lutter contre les changements climatiques, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) est résolument engagée. C'est ce qu'a fait savoir entre autres, le directeur de l'environnement et de la finance climat de l'institution financière, Elie Aloko, le jeudi 10 décembre dernier. Ceci lors du webinaire de la 3e édition du forum dédié à l'emploi des jeunes et les énergies renouvelables. Une initiative de plusieurs structures à savoir l'Organisation des jeunes engagés pour Le développement durable (OJEDD), Energy Generation, Affectio Mutandi, et leurs partenaires.

Si les mesures d'économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables constituent des moyens durables de lutte contre les changements climatiques, la proportion et le développement croissant des centrales de production thermique imposent leur adaptation vers une plus grande efficacité à court terme.

De fait, afin d'accélérer la transition vers les énergies renouvelables, la Boad compte sur son nouveau plan stratégique 2021-2025, dénommé " Plan DJOLIBA. "

Il s'inscrit dans l'Initiative régionale pour l'énergie durable (IREDD) " qui vise, à l'horizon 2030, un taux d'accès de 100% à l'électricité dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), à des prix bas et dans le cadre d'un vaste marché d'échanges d'énergie électrique intégré et harmonisé à l'échelle de l'Afrique de l'ouest. Ce marché régional s'appuie sur un partenariat public-privé dynamique.

Selon le directeur de l'environnement, la capacité de l'Afrique à développer les énergies renouvelables et à ouvrir la voie vers une plus grande utilisation, est de plus en plus évidente. Étant l'un des continents les plus vulnérables aux changements climatiques, l'Afrique prendrait d'énormes risques en se privant de cette opportunité. " Dans un contexte africain on connaît bien les statistiques, le continent est très fort en potentiel. L'Afrique a environ 310 Gigawatts de potentiel dans l'énergie

renouvelable.

On sait très bien au niveau des off-grids que dans les énergies renouvelables connectées au réseau, près de 90 milliards de dollars par an sont investis dans ce secteur. L'énergie est l'un des secteurs clés de la BOAD et nous avons eu à financer déjà 78 projets d'engagements dans le secteur. ", a-t-il fait savoir.

" Dans le secteur des énergies renouvelables nous sommes également très engagés. Actuellement nous avons une stratégie qui cible les énergies renouvelables et dans notre nouveau plan stratégique, le plan " Djoliba ", nous avons des ambitions très

centrées sur tout ce qui est en faveur de la lutte contre les changements climatiques dont les énergies renouvelables où nous avons l'ambition de développer plus de 380 Megawatts d'énergie propre d'ici 2025. " Poursuit-il.

L'urgente nécessité de réduire les émissions de carbone rend essentiel le développement des technologies utilisant des sources d'énergie renouvelables. Mais les énergies renouvelables procurent aussi d'autres avantages, notamment la fourniture d'électricité dans des régions non reliées à un réseau central ou bien lorsque ce réseau n'est pas fiable et qu'il faut des systèmes de secours.



Elie Aloko

Les énergies renouvelables peuvent faciliter le développement économique dans les pays en développement, dont beaucoup sont bien situés géographiquement pour pouvoir exploiter le potentiel énergétique (comme ceux qui se trouvent sur des latitudes basses à fort ensoleillement).

Pour encourager les jeunes Africains à se lancer dans ce secteur, M. Elie Aloko indique qu'il faut mobiliser le secteur financier pour qu'il soit beau-

coup plus proactif dans le financement et le développement des projets et surtout mettre sur place une plateforme de garantie ainsi que de mobiliser les investisseurs institutionnels.

Notons que, la 3e édition du forum dédié à l'emploi des jeunes et les énergies renouvelables au Togo et en Afrique de l'Ouest a abordé tous les aspects des enjeux liés au développement des énergies renouvelables.

Source : vert-togo.com

CULTURE :

" Mets-toi bien " pour révolutionner l'humour au Togo

L'humour, forme d'esprit railleuse " qui s'attache à souligner le caractère comique, ridicule, absurde ou insolite de certains aspects de la réalité, dans le but de faire rire ou de divertir un public " s'est vulgarisé dans notre pays grâce au duo Gogoligo et Gbadamassi qui par la suite s'est disloqué. Pour beaucoup, cette rupture a marqué la fin de l'humour. Mais, une jeune troupe de neuf humoristes ne l'entend pas de cette oreille. Réunis au sein de l'association " Mets-toi bien ", ils ont pour ambition de promouvoir l'humour sous toutes ses formes et ceci sur toute l'étendue du territoire nationale.

Débordants d'énergie, créatifs, rieurs, ils le sont et bouleversent les codes depuis un an où ils ont décidé de mettre en commun leurs énergies. Car, c'est depuis le 19 juillet 2019 que Mille Farouz Djibril, présidente de l'association " Mets-toi bien " et ses huit mousquetaires, font route ensemble pour apporter leur grain d'humour à la culture togolaise.

Venus de divers horizons avec chacun son talent, ils tiennent



Les neuf (09) humoristes membres de l'association

chaque 2ème vendredi du mois le " mets- toi bien comedy club ", un spectacle humoristique qui rassemble plusieurs humoristes, artistes, slameurs et peintres de la chanson togolaise au CR-club de Klikamé, accessible avec la modique somme de mille (1000) francs CFA.

Et pour couronner le tout, la bande d'humoristes organise un événement annuel grandeur nature dénommé " Lomé stand up show " dont la deuxième édition s'est tenue le 26 septembre dernier à l'institut français de Lomé.

L'ambition que visent les sociétaires de l'association " Mets-toi bien " est énorme comme le laisse entendre la présidente, mademoiselle Farouz Djibril, pour qui, " Tant la vision est grande que nous nourrissons l'ambition de faire des spectacles dans toutes les villes du Togo à partir de l'année 2021. Nous pensons que les spectacles humoristiques doivent toucher tous les coins et recoins du pays afin de créer de l'émule auprès de la jeunesse de notre pays qui a beaucoup à donner ".

Et donc, les défis ne sont pas des moindres pour ces jeunes fougues qui veulent marquer leur empreinte dans le monde humoristique togolais. " Comme toute jeune structure, nous travaillons premièrement à avoir la confiance du public qui rechigne parfois. Et aussi, les challenges financiers sont au rendez-vous du fait que nous n'avons pas encore de partenaires et que nous sommes neuf jeunes à nous lancer dans cette aventure qui nous mènera très loin nous l'espérons ", fait remarquer Jocelyn Dogbo, trésorier général de l'association qui aspire comme les autres membres à plusieurs partenariats qui permettront de promouvoir l'humour et " mettre bien à l'aise " les togolais.

Au besoin de contacter " Mets-toi bien " pour toutes fins de rencontres et spectacles ou partenariats et marketing, l'association pour l'humour est joignable à l'adresse suivante :

E-mail : metstoibiencomedy-club@gmail.com
Tél : (00228) 91 35 14 57 / 91 37 11 88 / 98 57 27 25

L.P.

La démocratie recule-t-elle en Afrique ?

L'Afrique vote très massivement, depuis l'installation dans les années 1990 de procédures électorales empruntées aux vieilles démocraties de l'Europe et de l'Amérique. Si les scrutins pluralistes ont profondément redessiné le paysage politique africain, la maturité électorale est encore diversement acquise et l'exercice régulier du droit de vote n'a pas débouché sur la consolidation de la démocratie à travers le continent. Analyses et perspectives.

Le phénomène des élections libres et pluralistes est bien rentré dans les mœurs politiques africaines. " Depuis le tournant démocratique du continent il y a 30 ans, près de 600 scrutins présidentiels, législatifs et locaux se sont tenus à travers le continent ", rappelle Pierre Jacquemot, ancien ambassadeur de France et auteur d'un rapport récent sur l'évolution de la démocratie en Afrique, publié par la Fondation Jean-Jaurès (1). " Seule l'Erythrée ne vote pas ", ajoute le spécialiste.

Une transition démocratique

C'est au début des années 1990 que l'Afrique a renoué avec le multipartisme et des procédures électorales inspirées des démocraties occidentales. Cette nouvelle phase de la vie politique africaine a succédé à une longue période autocratique, entamée dans les années suivant les indépendances, durant laquelle des régimes monopartites avaient prospéré à travers le continent. Les élections organisées dans le cadre de ces régimes de parti unique prenaient la forme de plébiscites destinés à légitimer les autocrates au pouvoir, avec parfois un score de 100 % des voix favorables, comme cela s'est passé en Tunisie à l'époque d'Habib Bourguiba, en 1959.

Accélérée par la guerre froide et la pression des bailleurs de fonds qui désormais conditionnent l'octroi de financement à la légitimité des urnes, l'émergence de la démocratie en Afrique a été aussi le résultat des luttes propres au continent africain, menées par des mouvements citoyens contre les dirigeants autocratiques. C'était la période des conférences nationales, mobilisant les forces sociales, politiques et religieuses. En 1991, le Bénin et la Zambie furent les premiers pays à organiser des élections multipartites. Ces élections ont inauguré en Afrique une longue période d'acclimatation à l'exercice électoral.

Trente années se sont écoulées depuis cette période héroïque de la transition démocratique. La doxa électorale paraît aujourd'hui solidement implantée dans nombre de pays africains. Les élections pluralistes se sont imposées comme la procédure de désignation légitime des dirigeants politiques. On compte chaque année une vingtaine d'élections sur le continent. L'année 2020 qui tire à sa fin n'a pas dérogé à la règle, accueillant pas moins de onze élections présidentielles. Or, malgré l'engouement pour les élections sur le continent, le bilan de la démocratie électorale doit être pondéré à cause des soupçons de fraude qui pèsent sur la qualité des processus électoraux dans de nombreux pays où la tenue des élections est souvent source d'instabilité, de divisions et parfois de violences.

Des élections confisquées

" Héritée de l'Occident, mais ensuite adaptée aux réalités politiques et sociales du continent, l'élection en Afrique ne débouche pas automatiquement vers plus de démocratie ", souligne Pierre Jacquemot. Pour ce spécialiste de l'Afrique, s'il ne faut pas sous-estimer l'ampleur de la contribution

des scrutins pluralistes à redessiner le paysage politique du continent, notamment en évinçant les dictateurs les plus sanguinaires, leur acclimatation aux mœurs et impératifs locaux a atteint aujourd'hui ses limites. La raison est à chercher principalement dans l'instrumentalisation encore fréquente des élections par des dirigeants pour conserver le pouvoir plutôt que d'accepter une alternance démocratique.

" On n'organise pas les élections pour les perdre ", aurait déclaré l'ancien président gabonais Omar Bongo faisant allusion à la défaite du Béninois Mathieu Kérékou au sortir des Conférences nationales des années 1990, qui ont profondément bouleversé la donne politique sur le continent. Cette déclaration traduit une certaine vision africaine de l'acte électif, largement partagée par la classe politique. Cette approche explique pourquoi aujourd'hui, alors que la quasi-totalité des dirigeants africains se revendiquent comme élus du peuple, les espoirs d'alternance des populations se réalisent rarement et les contestations post-électorales sont encore souvent violemment réprimées. Depuis la transition démocratique, seule une dizaine de pays sur les 54 que compte le continent ont connu des alternances politiques, alors que dans la plupart des autres pays, les élections ont tendance à conforter des régimes en place, avec certains chefs d'État installés au pouvoir depuis parfois plus de trente ans (Cameroun, Guinée équatoriale, Ouganda ou Tchad).

" Sur le terrain, ce sont les fraudes, le changement par la classe politique des règles du jeu pour mieux les adapter à leur convenance, mais aussi les enjeux d'argent dans les dispositifs électoraux, qui expliquent en grande partie les blocages que rencontre depuis quelque temps la démocratie électorale africaine ", décrypte Pierre Jacquemot. À ce titre, les dysfonctionnements observés lors des élections majeures qui se sont déroulées sur le continent cette année, notamment au Togo, en Guinée, en Côte d'Ivoire et plus récemment en Tanzanie, constituent des exemples marquants des fragilités de la démocratie électorale en Afrique et de son éloignement des standards de l'élection libre et concurrentielle.

"Coups d'État constitutionnels"

L'un des standards de l'élection " normale ", c'est la limite du nombre des mandats électoraux. Comme l'écrivent les Africanistes britanniques Nic Cheeseman et Jeffrey Smith, un " bon indicateur de l'état de santé de la démocratie en Afrique consiste à observer si les dirigeants quittent effectivement le pouvoir au terme prévu par leur mandat ". Or, nombre d'entre eux préfèrent rester au pouvoir, quitte à réécrire la loi, veléité que Cheeseman et Smith qualifient de " coups d'État constitutionnels ".

" En réalité, les limitations du nombre de mandats présidentiels à deux sont bel et bien inscrites dans la majorité des Constitutions africaines, mais depuis le début des années 2000, elles sont réguliè-

ment remises en cause, dernièrement par le Guinéen Alpha Condé et l'Ivoirien Alassane Ouattara, afin qu'ils puissent briguer un troisième mandat ", confirme l'universitaire bordelais et constitutionnaliste, Alioune Badara Fall (2). Le duo vient de gagner leur pari en remportant cette année des présidentielles fortement médiatisées dans leur pays, avec un score quasi-soviétique de 94 % pour le président sortant de la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, âgés respectivement de 82 et de 78 ans, Alpha Condé et Alassane Ouattara font désormais partie d'un club select de gérontocrates qui se retrouvent à la tête d'une dizaine d'États africains. Attirant l'attention sur cette tendance des démocraties africaines d'élire des vieux dirigeants, Pierre Jacquemot fait remarquer qu'" il n'y a aucun continent où il existe une telle disparité entre l'âge moyen de la population qui est de moins de 20 ans en Afrique et de celui de ses dirigeants qui est de plus de 60 ans ".

Avant la Guinée et la Côte d'Ivoire, c'est le Togo qui a amendé sa Constitution pour permettre à la dynastie Eyadéma de rester au pouvoir à Lomé. Seul pays de l'Afrique de l'Ouest où aucune alternance n'est intervenue depuis que le père Eyadéma Gnassingbé a renversé le 13 janvier 1967, par un coup d'État, le président Nicolas Grunzky et a dirigé le pays jusqu'à sa mort le 5 janvier 2005, c'est-à-dire durant 38 ans ! Une modification constitutionnelle a été votée par le Parlement le 9 mai 2019, mais non rétroactive. Élu le 24 février 2020 avec 72 % des suffrages, le fils Faure Eyadema qui succéda au père en 2005, peut ainsi briguer deux nouveaux mandats successifs (2025 et 2030) après avoir occupé le pouvoir pendant plusieurs années. " Cette modification fut facilitée, encore une fois, par le boycott des élections législatives, une faute que les partis d'opposition commettent régulièrement sur le continent africain, plus que nulle part ailleurs ", ajoute l'universitaire Alioune Fall.

Fraudes et parades

La pratique électorale africaine se signale à l'attention aussi par un haut niveau de fraudes, ce qui explique que les résultats des élections sont quasi systématiquement contestés. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé en Tanzanie, après les scrutins législatifs et présidentiels groupés qui s'y sont déroulés le 28 octobre dernier. La présidentielle a été remportée par le chef de l'État sortant John Magufuli avec 84,39 % des voix. Cette réélection du président était attendue, mais ce qui a particulièrement pris au dépourvu les observateurs, ce sont les résultats des législatives où le parti au pouvoir a raflé la quasi-totalité des 264 sièges au Parlement de Dodoma. L'opposition a qualifié ces résultats de " fraudes d'ampleur sans précédent dans l'histoire du pays ".

A Dodoma comme ailleurs sur le continent, les fraudes et les détournements du cycle électoral pratiqués souvent de façon massive discréditent encore fréquemment le vote. Les fraudes vont du truquage des fichiers électoraux au bourra-

ge des urnes et à la falsification des procès-verbaux en passant par le retard dans la distribution des cartes électorales et la monopolisation des médias par le pouvoir. En Tanzanie, l'opposition, empêchée de faire campagne normalement, s'est plainte aussi de la manipulation massive du registre biométrique des électeurs, avec des ajouts de noms d'électeurs fantômes et des électeurs légitimes disparus des listes.

Face à la capacité de nuisance du pouvoir qui contrôle la logistique et les institutions (commission électorale, justice, police, armée), les opposants ont développé progressivement des parades qui permettent de limiter les fraudes. Ces parades s'appuient essentiellement sur des nouvelles technologies d'information et de communication dont les téléphones mobiles.

" En la matière, souligne Alioune Fall, le Sénégal a joué un rôle pionnier en 2012, lorsque l'opinion publique et l'opposition se sont coalisées pour empêcher le président Wade de remporter un troisième mandat.

Selon la Constitution, il n'y avait pas droit, mais celui-ci avait fait changer la loi. De l'avis des candidats et des partis d'opposition, cette candidature n'a pu être validée à l'époque qu'avec la complicité des juges du Conseil constitutionnel contrôlé par l'exécutif. Le jour du comptage des votes, sous l'impulsion des mouvements citoyens naissants tels que " Y en a marre ", des équipes composées de jeunes diplômés et de militants, ont parcouru le pays, proposant un reporting en temps réel des résultats bureau par bureau afin de s'assurer que les résultats annoncés correspondaient bien aux procès-verbaux. " Abdoulaye Wade fut battu par Macky Sall, qui s'installa en 2012 au Palais de la République à Dakar.

Pour le professeur Fall, " si les nouvelles technologies ont un impact sur la transparence des élections, c'est surtout parce qu'elles ont favorisé au sein du grand public une meilleure compréhension des modalités de diffusion des données et du déroulement procédural d'une élection ". Mais cela ne suffit pas toujours pour faire annuler une élection malgré des fraudes avérées, comme en témoignent les événements survenus en RDC en décembre 2018, lors de la présidentielle. Ce scrutin opposait Félix Tshisekedi, soutenu par le président sortant, Joseph Kabila, à l'opposant Martin Fayulu. Le jour du scrutin, la conférence épiscopale nationale congolaise (CENCO) avait installé un système de comptage parallèle de résultats, ce qui permit de dénoncer les résultats proclamés par la commission électorale. Ces révélations n'empêchèrent pas cette dernière d'accorder la victoire au candidat du régime.

Essoufflement et mutations
Fraudes massives, abstentions records, absence d'alternance, vieillissement de la classe politique : telles sont quelques-unes des caractéristiques de la démocratie électorale africaine en cette fin 2020. Assistons-nous, comme le suggère Pierre Jacquemot, à un " essoufflement " du processus de démocratisation du continent par l'élection libre et ouverte lancée il y a trente ans ?

En s'appuyant sur les chiffres records d'abstention aux présidentielles dans les grands pays (49 % et 46 % respectivement au Nigeria en 2019 et en octobre 2020 en Côte d'Ivoire), le spécialiste parle de " fatigue de vote ", notamment



parmi la jeunesse désenchantée par la classe politique et les fraudes, ce qui n'augure rien de bon pour la démocratie électorale sur le continent. Cette tendance est confirmée par le score de 4,26 du continent en matière de processus électoral et de pluralisme, le score le plus faible selon le Democracy Index 2020 de The Economist Intelligence Unit.

Tout n'est pas pour autant sombre ou désespérant. L'élection qui vient de se dérouler dans un calme relatif et en nombre (plus de 70 % de votants) est le contre-exemple éloquent, qui oblige les observateurs à réévaluer la lecture courante des élections en Afrique comme constituant avant toute chose une compétition entre des réseaux clientélistes et/ou ethniques. La campagne électorale à Accra et dans les régions ces dernières semaines fut riche en débats sur les succès (éducation, économie et diplomatie) et les reculs (lutte contre la corruption, chômage) de l'administration sortante. Comme le souligne Alioune Fall, " la récente élection présidentielle au Ghana, même si le candidat vaincu a contesté les résultats du scrutin, confirme la grande avancée des États anglophones sur les francophones en matière de transparence électorale et de maturité démocratique. Dans ces derniers pays, les fraudes à la Constitution et les manipulations de tout genre lors de l'élection présidentielle y sont légion, et l'utilisation de la Constitution à des fins personnelles s'est imposée comme une spécificité francophone ".

Selon les observateurs internationaux, le Ghana, avec une poignée d'autres pays (Sénégal, Cap-Vert et Maurice) font partie des " démocraties électives matures " où l'alternance qui est le mètre étalon de la démocratie représentative n'est pas un vain mot, et où les pratiques vertueuses telles que le " pacte de paix " signé par les principaux candidats à la présidence ghanéenne s'engageant à ne promouvoir aucune violence et à reconnaître les résultats officiels, font partie de l'étiquette électorale normale.

Forcé est de constater que la transition démocratique des années 1990 a débouché sur une large palette de situations où des démocraties matures cohabitent avec des régimes hybrides mélangeant des éléments démocratiques avec des pratiques autoritaires et des autocraties tout court. Ce chaudron bouillonnant d'arts de faire et imaginaires politiques divers n'est pas sans rappeler la longue évolution chaotique et douloureuse de l'implantation de la démocratie électorale en Europe. La seule certitude aujourd'hui, selon le spécialiste Pierre Jacquemot, les avancées de l'Afrique vers des " démocraties de substance " ne " résulteront pas de la pression de la communauté internationale " comme cela s'est passé dans les années 1990, mais plutôt des mutations des mentalités et des mobilisations citoyennes à l'œuvre à travers le continent. Elles sont menées par " une nouvelle génération de groupes de pression " qui a investi " les espaces négligés par les institutions politiques traditionnelles ".

Source : rfi.fr



jusqu'à
-400%
sur le
DÉDOUANEMENT
de vos VÉHICULES
& MARCHANDISES*

* Marchandises sous douane en souffrance

jusqu'au 24 décembre 2020



Office Togolais des Recettes - OTR



8201



+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg